



Cours de danse

Petit règlement interne pour un bon fonctionnement du cours de danse classique

Chers Elèves, Chers parents,

Pour la bonne organisation des cours de danse et pour la satisfaction de tous, voici la ligne de conduite qui nous aidera à maintenir la qualité des cours et une bonne atmosphère de travail à l'Académie.

L'admission aux cours

L'inscription à l'académie est obligatoire pour accéder aux cours de danse, et cela le plus rapidement possible afin de clôturer les listes de cours (avant le 30 septembre).

Tenues aux cours

- Vestimentaire : Une tenue adéquate est indispensable.

La tenue de danse est obligatoire pour avoir accès aux cours.

Une liste de l'uniforme vous sera fournie au début du mois de septembre.

- Coiffure :

Pour les cours de danse classique, les cheveux seront attachés en chignon.

Le respect des cours

- Ponctualité : Afin de respecter le travail de tous, il est demandé d'arriver bien à l'heure et de se changer en silence pour ne pas perturber le cours qui précède. En cas de retard, veiller à entrer discrètement.
- Quelques règles de vie :

- Pas de gsm pendant le cours, pas de chewing-gum.
- Pour quitter la salle pour boire, aller aux toilettes, ..., il est nécessaire de demander la permission au professeur. Il n'est pas autorisé de manger pendant le cours.
- Les parents et spectateurs ne sont pas admis aux cours sans l'accord préalable du professeur. Des cours publics sont organisés à leur attention à certains moments de l'année.

- En cas d'absence :

Il est indispensable de prévenir l'académie ou le professeur, au plus tard le jour-même de l'absence. Un justificatif écrit est requis pour être en ordre vis-à-vis de la Fédération Wallonie-Bxl et doit être remis au secrétariat ou au professeur la semaine qui suit l'absence.

- Surveillance :

Par souci de sécurité, les professeurs n'étant pas en mesure d'assurer une surveillance entre les cours, les élèves sont tenus d'attendre leurs parents à l'intérieur du bâtiment. Nous demandons également aux parents de ne pas laisser leur enfant sur place sans s'être assurés de la présence du professeur. Il y a lieu pour les parents de vérifier systématiquement si le professeur est bien présent avant de repartir.

Spectacles

L'apprentissage de la danse implique également l'apprentissage de la scène. En fonction du niveau et des âges, des spectacles ou manifestations diverses seront organisés dans le cadre de l'académie, impliquant parfois des répétitions supplémentaires.

Si vous vous engagez à participer à ces activités, il faudra respecter les horaires des répétitions et être régulier aux cours. 3 absences consécutives peuvent entraîner l'exclusion du spectacle.

Si vous décidez de ne pas participer, merci de prévenir le professeur et d'en assumer les inconvénients (ex. travail des chorégraphies du spectacle au cours). Il est toutefois obligatoire d'assister aux cours.

Communication

Pour une bonne communication, il est impératif de lire les documents que vous recevez et de les transmettre à vos parents.

En cas de problème, n'hésitez pas à en parler à votre professeur qui est là pour vous aider à trouver des solutions.

Tous ces petits détails constituent la base du respect et de la discipline qui sont l'essence même d'une activité artistique.

Nous nous réservons le droit de ne plus accepter aux cours les élèves qui ne respecteraient pas ces consignes.

Merci pour votre bonne collaboration.

Les professeurs de danse classique

**SPECTACLE Dimanche
10 mai 2020**

Accusé de lecture du fonctionnement pour

Cours de danse classique 2019-2020

Je soussigné(e) M/Mme/Mlle (Nom et prénom).....

Elève – Parent de l'élève

déclare avoir pris connaissance et accepté le document du fonctionnement interne pour les cours de danse classique de l'Académie Paulin Marchand de Montigny-le-Tilleul

Date : / /2019

Signature :.....